

Séance du 16 septembre 2020

MAIRIE D'ESNON

Ordre du jour :

- Location salle des fêtes pour 4 jours
- Piscine école 2020/2021
- Prix du m3 d'eau et de l'abonnement au compteur
- Informatique école
- Travaux sur le réseau d'eau (changement compteurs)
- Arrêt du projet PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Affaires diverses

Suite sondage accueil du mercredi

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 127-17 du Code des Communes

L'an deux mil **vingt**, le seize septembre le conseil municipal convoqué, s'est réuni en **réunion ordinaire** à huis clos à **18 heures 00** au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de Monsieur **Emmanuel MATIVET**, Maire

Présents : Brigitte **BOULOGNE**, Ludovic **LAVANTUREUX**, Sébastien **DUJEU**, Yves **LAVADOUX**, Alain **LEAU**, Gilles **POULAIN**, François **RINGUET**, Carole **SAINTRAPT**, Bernard **THINEY**

Absente excusée : Valérie **LHOMME** représentée par Brigitte **BOULOGNE**

Secrétaire de séance : François **RINGUET**

LOCATION SALLE DES FETES - 4 JOURS -

Le conseil municipal après délibération décide de louer la salle des fêtes pour 4 jours moyennant la somme de : 450.00 €

PISCINE ECOLE 2020/2021

Le conseil municipal après délibération décide de renouveler la sortie piscine des enfants de l'école d'Esnon moyennant la somme de 7.00 €/enfants ainsi que le transport en plus, et charge le maire de signer la convention correspondante avec la commune de Saint Florentin.

PRIX DU M3 D'EAU ET DE L'ABONNEMENT AU COMPTEUR

Le conseil municipal décide de reconduire pour les années à venir le prix du m3 d'eau soit 1.50 € et 45.00 € l'abonnement au compteur.

INFORMATIQUE ECOLE

Le conseil municipal après délibération vote une enveloppe budgétaire de 1000.00 € pour renouveler le matériel informatique de l'école, et charge le maire de signer le devis correspondant.

TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU - CHANGEMENT COMPTEURS

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise IDRDR de Malay le Grand pour un montant de 8411.01 € pour le renouvellement de branchement d'eau potable de 5 compteurs et charge le maire de signer le devis correspondant.

ARRET DU PROJET PLU

Après en avoir délibéré, le conseil municipal tire le bilan de la concertation, arrête le projet de PLU de la commune, et soumet pour avis le PLU aux personnes publiques associées.

Affaires diverses

Pour faire suite au sondage concernant la garderie du mercredi matin, très peu de personnes ont répondu (2 réponses négatives et 2 qui suggèrent des journées complètes. Il n'y a donc pas de suite favorable à cette requête).

Pour information nous prévoyons un budget de 1500.00 € annuel pour les fournitures scolaires de l'école.

Le renouvellement des fournitures sera assuré par l'école avec les fournitures existantes fournies par la mairie (stylos, crayons couleurs et gommes).

Séance levée : 19 h 45

